

Votre rendez-vous :

CIDFF Dordogne

Association départementale loi 1901 membre du réseau national des CIDFF.

Le CIDFF Dordogne appartient à la Fédération Nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles et à l'union régionale qui assure la coordination des CIDFF de Nouvelle-Aquitaine.

Renforcement de la cohésion sociale

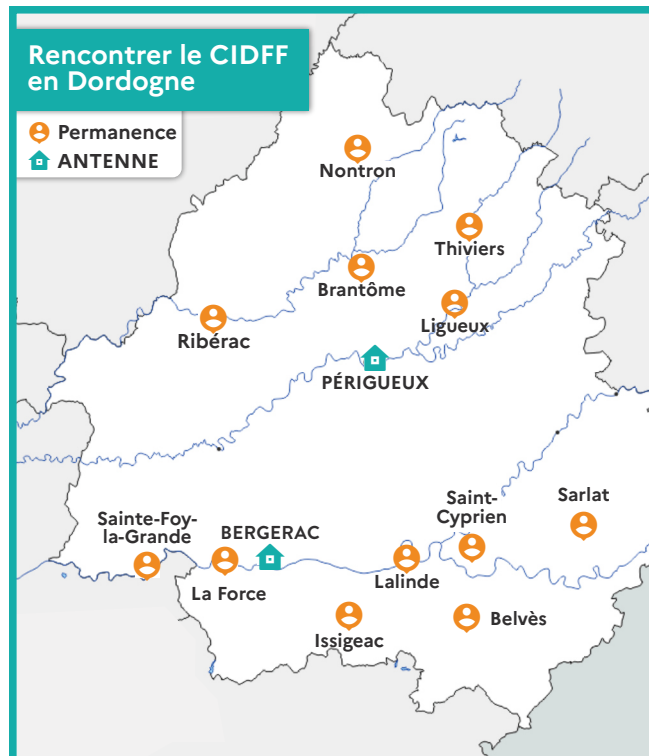
Le CIDFF Dordogne conduit son activité avec un large partenariat associatif et institutionnel local, en lien avec les services déconcentrés de l'État, dont la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Horaires d'accueil

Le CIDFF Dordogne est à votre service et vous accueille sur rendez-vous **du lundi au vendredi** :

- dans nos antennes de **Périgueux** et **Bergerac**
- dans l'un de points d'information en Dordogne.

→ voir le détail des permanences sur le document joint



Informer
 Orienter
 Accompagner

DROITS
 EMPLOI
 NUMÉRIQUE
 PARENTALITÉ
 FORMATION



☎ 05 53 35 90 90

✉ cidff24@cidff24.fr

🏠 Périgueux 4 rue Kléber

Bergerac 21 bd Jean Moulin

📘 cidff24

www.cidff24.fr



Service gratuit, confidentiel et anonyme

Ouvert à toutes et à tous

Une action transversale pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

Notre mission : accueillir et informer

Le **CIDFF Dordogne** exerce une mission d'intérêt général confiée par l'État dont l'objectif est de :

- ▣ Favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes.
- ▣ Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.

Nos services au quotidien

- L'accueil et l'écoute
- L'information juridique
- Le soutien à l'emploi
- La médiation numérique
- Le conseil familial et conjugal
- L'accompagnement individuel ou collectif

Notre approche

- Agir sur l'ensemble des problématiques rencontrées par les femmes
- Développer des actions pour réduire les inégalités
- Alerter les pouvoirs publics des difficultés rencontrées par les femmes pour faire évoluer le droit

NOS ENGAGEMENTS ↓

- Un accueil personnalisé
- Une prise en compte globale des situations
- Une information confidentielle et gratuite
- Une neutralité politique et confessionnelle

Des domaines d'intervention pluriels

- ▣ **Accès au droit**
Droit des personnes, de la famille, des étrangers, du travail, des contrats, administratif, procédures civile et pénale...
- ▣ **Vie quotidienne**
Démarches, logement, aides sociales, adresses utiles...
- ▣ **Lutte contre les violences sexistes** : violences intrafamiliales, au travail, harcèlement, mariages forcés, mutilations sexuelles...
- ▣ **Accompagnement individualisé vers l'emploi**
Élaboration du projet professionnel, aide à la recherche d'emploi, création d'activité, ateliers sur la mobilité, la conciliation des temps...
- ▣ **Inclusion numérique**
Accompagnement vers l'autonomie dans la réalisation des démarches en ligne, l'accès aux droits sociaux et à la santé, soutien à la parentalité numérique.
- ▣ **Éducation et citoyenneté**
Sensibilisation aux représentations et stéréotypes, lutte contre les discriminations.
- ▣ **Formation**
Le CIDFF répond à vos demandes de formation sur l'ensemble de ces thématiques.

Nos services spécifiques

SAVS (Service spécialisé d'aide aux femmes victimes de violences sexistes) : soutien et accompagnement des victimes.

GROUPE DE PAROLE : échanges et soutien des femmes victimes de violences.

SERVICE FORMATION : sur l'égalité femmes-hommes, les violences, la citoyenneté et les discriminations auprès des professionnel·les, des publics adultes et jeunes.

Orientation vers les services adéquats

Services sociaux, centres d'hébergement, psychologues, médecins, avocat·es, notaires, huissiers, collaborateur·rices de Justice, services de l'emploi, organismes de formation professionnelle, associations spécialisées...

Je me sépare...

Je suis victime de violences...

Mon ex-conjoint ne paie pas la pension alimentaire...

Je souhaite reprendre une activité...

Mon titre de séjour arrive à expiration...

Je veux apprendre à faire mes démarches en ligne...

Tutelle, curatelle, quels sont mes droits ?

J'ai des problèmes au travail...

Quelles démarches après un décès ?

Je veux accompagner un·e proche malade en perte d'autonomie...



JE CONTACTE LE CIDFF

NOTRE ÉQUIPE ↓

Des juristes, une conseillère emploi, un conseiller numérique et une secrétaire. Les salarié·es bénéficient des formations continues du réseau.